



INSCRIPTIONS AU CP RENTREE SCOLAIRE 2025

Madame, Monsieur,

Votre enfant entrera au cours préparatoire à la rentrée de septembre 2025.

Dans un premier temps, vous devez vous adresser au secrétariat de la mairie de Cellettes qui inscrira votre enfant à l'école élémentaire.

Un certificat de pré-inscription vous sera délivré.

Prévoir livret de famille, justificatif de domicile, carnet de santé et dérogation de secteur si besoin et pour les parents séparés, le jugement ou la convention de divorce.

Pour les familles domiciliées hors commune, **une demande de dérogation est obligatoire.**

Dans un deuxième temps, je vous recevrai, munis du certificat d'inscription délivré par la mairie, du livret de famille et du carnet de santé et pour les parents séparés, du jugement ou de la convention de divorce pour procéder à l'inscription définitive de votre enfant dans l'école :

Lundi 26/05 8h30/11h30 et 13h30/17h30

Jeudi 05/06 8h00/11h30 et 13h30/17h30

Il n'est pas utile de prendre rendez-vous.

Mme CHAMPAGNE